



# Métropole francilienne : une stratégie pour limiter les risques d'inondation 2016-2021

**160**

communes

**1<sup>re</sup> stratégie**

partagée par tous

**88**

millions d'euros  
déjà engagés

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie  
[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)



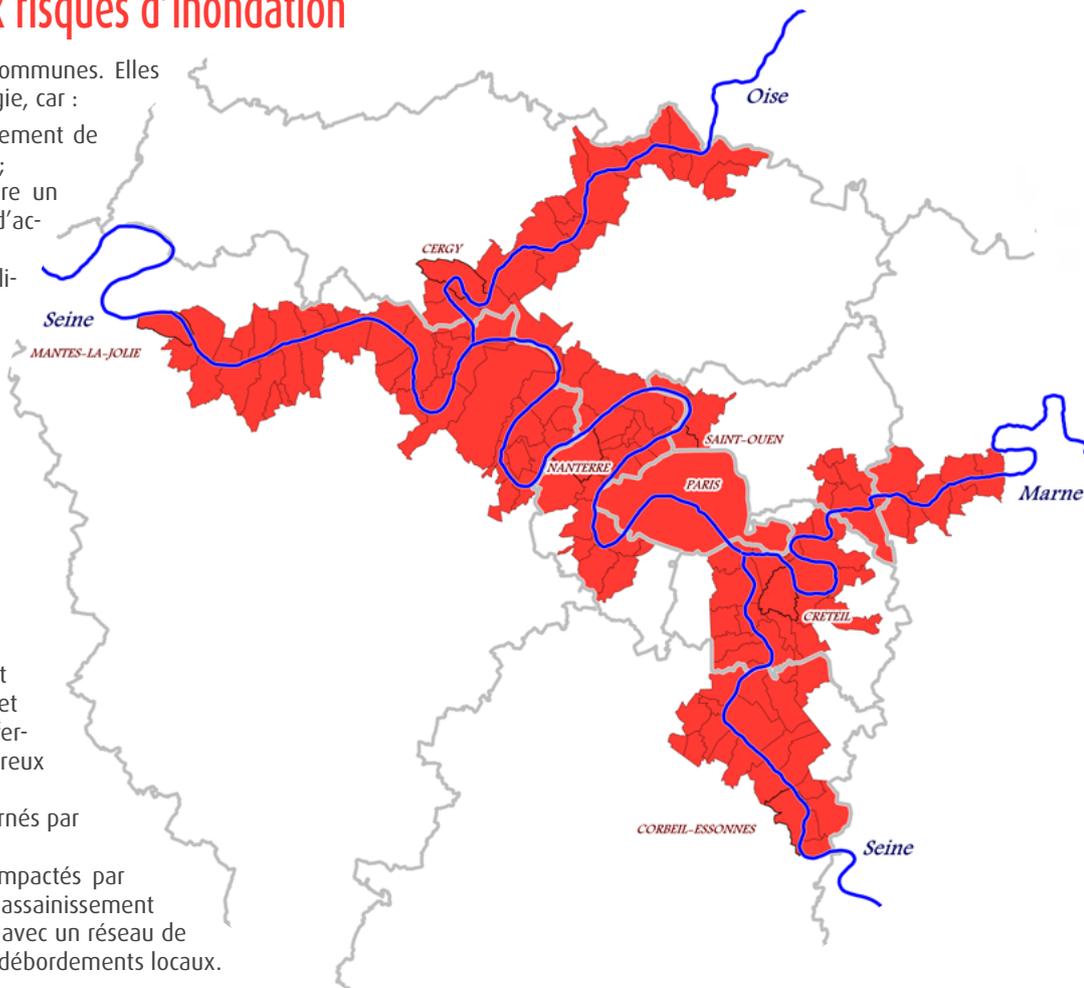
## Un territoire exposé aux risques d'inondation

La stratégie adoptée concerne 160 communes. Elles sont parties prenantes de cette stratégie, car :

- elles sont inondables, par débordement de la Seine, de la Marne ou de l'Oise ;
- elles concentrent sur leur territoire un nombre important d'habitants et d'activités économiques ;
- certaines risquent des pertes d'alimentation électriques majeures.

Les crues de la Seine, de la Marne et de l'Oise sont des crues lentes, peu susceptibles de mettre en danger les vies humaines mais s'installant dans la durée. En cas de crue d'occurrence moyenne (période de retour entre 100 et 300 ans) :

- 800 000 habitants vivent en zones potentiellement impactées ;
- entre 700 000 et 1 million d'emplois seront concernés ;
- 140 km de réseau ferré seront impactés ainsi que 130 stations et gares de métro, 3 grandes gares ferroviaires et tous les RER, de nombreux ponts et 5 autoroutes ;
- 1,5 million de clients seront concernés par des coupures d'électricité ;
- 5 millions de Franciliens seront impactés par des coupures d'eau, 6 usines d'assainissement fonctionneront en mode dégradé, avec un réseau de transport saturé et des risques de débordements locaux.



## Une Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) pour réduire les conséquences des inondations

La stratégie a pour objectif de **réduire les conséquences dommageables des inondations** pour la « Métropole francilienne » en travaillant sur des mesures de prévention (culture du risque, réduction de la vulnérabilité des activités économiques...), de préparation et de gestion de crise et permettant un retour à la normale plus rapide. Sa méthode d'élaboration a visé à mobiliser l'ensemble des parties prenantes : les collectivités, les opérateurs de réseaux, les entreprises et plus globalement la société civile.

Un **Comité Stratégique**, présidé par l'État, a regroupé les représentants de l'ensemble des parties prenantes.

**Trois Comités Territoriaux**, animés par l'EPTB Seine Grands lacs, Entente Oise-Aisne et le SMSO (syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise), ont associé l'ensemble des acteurs locaux dans un format le plus large possible.

En cas de crue d'occurrence moyenne, seront concernés et impactés :

800 000 habitants



Transport

140 km  
de réseau ferré

de 700 000 à 1 million d'emplois



Coupures d'eau

5 millions  
de Franciliens



Coupures d'électricité

1,5 million  
de clients

# Un premier plan d'actions partagé par tous

La stratégie locale est le premier plan d'actions partagé par l'ensemble des acteurs du territoire. Elle fixe pour les 6 ans à venir, 8 grands objectifs. Elle doit permettre d'accroître l'attractivité de la métropole francilienne en démontrant sa capacité à s'organiser sur le sujet.

## 1 Améliorer la connaissance de l'aléa

La connaissance des phénomènes d'inondation doit être améliorée. Un des objectifs prioritaires est de mieux comprendre et de prévoir les remontées de nappe, compte-tenu de l'impact de ce phénomène sur la vulnérabilité des réseaux.

## 2 Réduire l'aléa lié au débordement de cours d'eau en agissant localement et en amont

3 axes de travail ont été définis :

- la préservation et la valorisation des zones naturelles d'expansion des crues ;
- la gestion des ouvrages de protection, dans le cadre de la nouvelle compétence des collectivités de « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) » ;
- l'optimisation de la gestion des ouvrages d'écrêtement des crues à l'amont, et la conciliation des enjeux en matière d'inondation et de gestion des barrages de navigation.

## 3 Développer la culture du risque et l'information préventive des populations

La culture du risque autour de l'inondation est insuffisamment développée en Île-de-France. La stratégie vise à sensibiliser différents publics : la population dans sa globalité, les élus locaux, les scolaires, les concepteurs de projet, les décideurs, les acteurs économiques...

## 4 Réduire la vulnérabilité technique et organisationnelle des réseaux structurants

Dans le cadre de la **déclaration d'intention**, signée le 20 avril 2016, les opérateurs de réseaux (énergie, transport, eau et assainissement, téléphonie) commencent à partager les données relatives à leurs vulnérabilités respectives, pour mieux comprendre leurs inter-dépendances. L'objectif est de réduire à moyen terme la vulnérabilité des réseaux en profitant des plans de renouvellement et des projets d'aménagement, pour le réaliser à un coût maîtrisé.

À Paris, les opérateurs de réseaux ont une obligation supplémentaire de réaliser des plans de protection contre les inondations (PPCI) pour se préparer à gérer la crue.

## 5 Réduire la vulnérabilité des activités économiques

Il s'agit en premier lieu de cartographier les secteurs économiques les plus vulnérables ou les plus stratégiques pour le

redémarrage économique post-crise du territoire. Ces acteurs sont ensuite encouragés à réaliser des diagnostics de vulnérabilité et des plans de continuité d'activité dans une logique d'autonomisation. Ces plans doivent les amener à se poser les bonnes questions avant la crise.

## 6 Concevoir des quartiers résilients

Avec les plans de prévention des risques d'inondation sur la Seine, la Marne et l'Oise, les zones potentiellement inondables sont aujourd'hui répertoriées dans les plans locaux d'urbanisme des collectivités et la construction y est réglementée.

Face à la très forte densité de l'urbanisation existante en zone inondable, il convient d'accompagner de manière prioritaire les projets de renouvellement urbain, afin de faire émerger des quartiers résilients, associés à une réduction de la vulnérabilité des services publics. La charte « concevoir des quartiers résilients en zone inondable constructible » détaille les questions à se poser pour bâtir des quartiers pilotes.

## 7 Se préparer et gérer la crise

Les conditions de vie des populations et des entreprises seront largement dégradées en cas de crue. L'objectif est d'améliorer leur préparation à la crise et permettre l'autonomisation des acteurs économiques. Les collectivités doivent se préparer en réalisant des plans communaux de sauvegarde. En parallèle, les collectivités locales, établissements médico-sociaux et les PME-PMI, identifiées comme particulièrement vulnérables, doivent être soutenues. Un effort sera également mené pour passer de la prévision des crues à la prévision des enjeux inondés permettant d'apporter une aide à la décision plus pertinente pour les opérateurs de gestion de crise.

## 8 Faciliter le retour à la normale et développer la résilience

L'organisation de l'après-crise est l'axe le moins développé. Pourtant, le retour à la normale prendra plusieurs mois : la remise en service du réseau ferré sera longue, de même que la réouverture des bâtiments qui auront été inondés. Il s'agit d'élaborer à froid, à travers la réalisation d'études spécifiques, des stratégies qui permettront de réduire les délais de retour à la normale (par exemple : mise en place de guichets uniques pour les PME-PMI permettant de faciliter leur indemnisation et leur sauvegarde).



objectifs  
pour les 6 ans  
à venir

## 88 millions d'euros déjà engagés

Les Programmes d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) sur les principaux bassins versants du territoire métropolitain viendront accompagner la mise en œuvre concrète de la SLGRI, en conventionnant le partage des financements entre État, fonds européens, Agence de l'eau Seine-Normandie, collectivités et opérateurs.

Près de 88 M€ ont déjà été engagés.

Exemples de travaux :

- la réfection de la vanne secteur de Joinville-le-Pont pour un coût de 3 M€ ;
- le prolongement de la digue de Sartrouville sur la commune de Montesson pour un coût de 5,5 M€ ;
- les études sur le projet pilote de la Bassée pour un coût de 8,5 M€ ;
- des actions de sensibilisation des populations pour un montant de 4,4 M€...



DRIEE - juillet 2017 - Photos : Arnaud Bouissou - TERRA

### Pour en savoir plus :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/slgride-la-metropole-francilienne-r943.html>

Direction Régionale et Interdépartementale de  
l'Environnement et de l'Énergie  
Service Prévention des Risques et des Nuisances  
12 Cours Louis Lumière  
CS 70027  
94307 Vincennes Cedex  
Téléphone : 01 87 36 45 00

